



CGT DDETS 38

Grenoble, 27 mai 2026

STOP à la répression et à la discrimination syndicale : deux inspecteurs du travail et militants syndicaux mis en cause pour harcèlement moral suite à la plainte d'une responsable de service

Suite à l'audition pénale de nos deux collègues, nous apprenons que leur convocation pour harcèlement moral fait suite à une plainte déposée par une responsable d'unité de contrôle.

Les deux collègues mis en cause sont des militants syndicaux de SUD Travail Affaires Sociales, investis et représentants du personnel, qui ont, dans le cadre de leurs mandats, signalé à plusieurs reprises, en interne des faits de harcèlement moral discriminatoire de cette même responsable de service.

La Direction pourtant alertée, a enterré ces alertes, laissé les collègues seuls face à un management nocif depuis plusieurs années et privilégié une brutalisation des relations de travail.

Dans ce contexte, faire passer ceux qui dénoncent des situations de harcèlement pour des harceleurs constitue un renversement des responsabilités tout simplement indécent.

Ces manœuvres inédites s'inscrivent dans le cadre d'un durcissement de la répression syndicale en cours dans tous le pays.

Nous ne sommes plus dans une relation de travail normale lorsque la hiérarchie choisit la voie de l'intimidation et de la peur par la mise en œuvre de procédures bâillon.

Alors que les accidents du travail, notamment mortels, continuent d'augmenter en France, les inspectrices et inspecteurs du travail doivent pouvoir exercer leurs missions sereinement, sans être harcelés ni menacés par leur propre hiérarchie.

Nous y voyons une attaque grave contre la liberté syndicale et une tentative de museler les collègues qui se battent pour le respect de nos missions fondamentales. C'était le cas il y a un an quand nous avons dénoncé la participation de l'inspection du travail à une opération place nette à Saint Bruno. C'était le cas encore hier avec les entraves mises à nos contrôles du 1er mai.

A ce titre le fait de s'attaquer à la 1ere organisation syndicale de lutte de la DDETS 38, à quelques mois des élections professionnelles démontre la volonté de décrédibiliser notre syndicat.

Nous nous félicitons d'avoir été aussi nombreuses et nombreux au rassemblement de ce jour, en présence de collègues de tous les services de la DDETS et d'inspecteurs et d'inspectrices du travail de la région. Nous remercions également l'ensemble des signataires du comité de soutien et les syndicats interprofessionnels et unions départementales pour leur présence et intervention ce jour.

C'est par la solidarité interprofessionnelle que nous ferons face à la répression syndicale et à l'atteinte à l'indépendance de l'inspection du travail.

Nous demandons :

- l'abandon de toute poursuite contre nos collègues et camarades
- la reconnaissance immédiate des accidents de service des collègues injustement mis en cause
- le respect de nos missions et l'arrêt des pressions hiérarchiques et politiques
- la fin de toute discrimination contre les militants syndicaux et des sanctions contre celles et ceux qui en sont responsables.